



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

TOM : Polynésie

Question écrite n° 21440

Texte de la question

M. Michel Buillard interroge M. le secrétaire d'Etat à l'outre-mer sur l'annonce faite lors du débat budgétaire sur l'outre-mer le 23 octobre 1998 de la création d'une mission du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM). Il lui demande quels seront les objectifs de cette mission et dans quels délais elle se rendra en Polynésie française.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire appelle l'attention du secrétaire d'Etat à l'outre-mer sur les objectifs de la mission du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) en Polynésie française. Les derniers cyclones survenus en Polynésie française ont fait apparaître des insuffisances en matière de mesures de sauvegarde pour assurer durablement la sécurité des personnes face aux glissements de terrain, notamment après ceux intervenus en avril dernier à Tahaa et Raiatea. Immédiatement après ces événements, les services de l'urbanisme du territoire ont commandité une première mission d'étude, de courte durée, confiée à un expert-géologue. Ce premier rapport dresse l'inventaire des zones à risques sur quatre communes nécessitant un traitement d'urgence, et préconise la conduite d'une étude plus globale comportant en particulier le suivi à long terme de plusieurs secteurs, ainsi que des analyses du terrain dans une vingtaine de secteurs. En accord avec le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, le secrétaire d'Etat à l'outre-mer a sollicité le BRGM pour qu'une mission d'étude se rende en Polynésie française afin d'élaborer un programme global de cartographie de l'aléa-mouvements de terrain et de rencontrer les différents acteurs impliqués dans la prévention des risques naturels. Un programme d'action pluriannuel a été arrêté. Il comporte trois phases : l'analyse des événements récents (glissements de terrain, coulées de boue...), la cartographie de l'aléa-mouvements de terrain avec des propositions de solutions de réduction du risque, la mise en place d'une politique globale de prévention et de gestion des risques naturels en Polynésie française. Une première mission a été effectuée, en août dernier. Les conclusions du rapport qui marquera le terme de la première phase devraient être connues courant décembre.

Données clés

Auteur : [M. Michel Buillard](#)

Circonscription : Polynésie Française (1^{re} circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21440

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : outre-mer, intérim du ministre de l'intérieur

Ministère attributaire : outre-mer

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 16 novembre 1998, page 6247

Réponse publiée le : 4 janvier 1999, page 112